



SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 02 mars 2023

N° : 2023-12
OBJET : Adoption du compte administratif 2022 – Budget principal du Symalim

Date de la convocation : **jeudi 23 février 2023**

Secrétaire de Séance : **Mme Pommaz**

L'an deux mille vingt-trois, le deux du mois de mars, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage (Salle Séminaire).

Nombre de délégué-e-s : 30	Présent-e-s : 16	en droits de vote : 56.5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 4	en droits de vote : 16
	Votant-e-s : 20	en droits de vote : 72.5

Liste des présent-e-s :

nombre de votes /délégué-e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5 + 5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. LARIVE	1,5 + 1
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4

DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir:-

M. Ray à Mme Creuze - Mme Groperrin à M. Vieira - M. Brière à M. Larive – M. Gomez à M. Fischer

Madame la Présidente expose,

Le compte administratif 2022 récapitule l'ensemble des recettes et des dépenses intervenues au cours de l'exercice budgétaire. Il fait apparaître les restes à réaliser qui seront repris dans le budget primitif présenté ce jour et permet de calculer le résultat de l'exercice 2022.

Un rapport détaillé du compte administratif 2022 est annexé.

Budget principal Symalim		Dépenses	Recette	Résultat
Réalisation de l'exercice 2022	Section de fonctionnement	5 361 944,32 €	5 439 754,72 €	77 810,40 €
	% de réalisation	84%	104%	
Report de l'exercice 2021	Section d'investissement	3 816 512,62 €	5 936 542,45 €	2 120 029,83 €
	% de réalisation	44%	72%	
TOTAL (réalisation + report)	Section de fonctionnement	5 361 944,32 €	6 666 918,12 €	1 304 973,80 €
	Section d'investissement	3 816 512,62 €	6 298 889,81 €	2 482 377,19 €
	Cumulé	9 178 456,94 €	12 965 807,93 €	3 787 350,99 €
Restes à réaliser à reporter en 2022	Section de fonctionnement	- €	- €	- €
	Section d'investissement	20 384,45 €	76 768,00 €	56 383,55 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	5 361 944,32 €	6 666 918,12 €	1 304 973,80 €
	Section d'investissement	3 836 897,07 €	6 375 657,81 €	2 538 760,74 €
	Total cumulé	9 198 841,39 €	13 042 575,93 €	3 843 734,54 €

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,
Le Comité Syndical :

- **ADOpte** le compte administratif 2022 du Budget principal du Symalim tel que présenté ci-dessus et développé en annexe.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE

